

Cfdt:

LE NON
A GAGNÉ
MASSIVEMENT
AVEC 63% !

ÇA VA ÊTRE DUR
POUR VOUS DE CACHER
SOUS LE TAPIS LES
81% D'ABSTENTION !

RÉFÉRENDUM
QVCT

Cfdt:

Juillet 2026

Wingz

RÉFÉRENDUM « QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL » 81,28% : LE SILENCE A GAGNÉ !

Le référendum s'est clos le 9 juillet. Le « Non » l'emporte avec 63,31% des suffrages exprimés. Mais 58 241 salariés du Groupe Orange en France, soit 81,28% des inscrits, ne se sont pas prononcés

HUIT SALARIÉS SUR DIX N'ONT PAS VOTÉ

La CFDT avait elle-même demandé ce référendum : sur un texte qui engage leur santé et leur travail, les salariés du Groupe Orange en France devaient pouvoir se prononcer. Nous prenons acte de l'expression des 13 410 votants.

Rapporté aux 71 651 inscrits, le « Non » pèse 10,8%, le « Oui » 6,3%. Huit salariés sur dix n'ont pas voté. Deux jours de vote en juillet, 50 pages à s'approprier, aucun débat contradictoire organisé, aucune information apportée sur les conséquences d'un rejet.

**CE N'EST PAS LA COMPLEXITÉ
DU TEXTE QUI L'A RENDU
INACCESSIBLE : C'EST LE
CONTEXTE IMPOSÉ AUX
SALARIÉS POUR EN PRENDRE
CONNAISSANCE.**

CE QUE LE « NON » NE RÈGLE PAS

Une organisation, la première du Groupe, se félicite d'un « désaveu cinglant » et lit dans ce vote une confiance qui lui serait donnée. Elle dénonce : actions gratuites, dividende, rachat de SFR, complémentaire santé, salaires.

Le « Non » ne règle aucun de ces sujets : pas un seul ne figurait dans le texte soumis au vote. Y figurait la régulation de la charge de travail, la prévention renforcée du risque suicidaire, un premier encadrement des effets de l'IA sur les conditions de travail, un signalement HSVT issu des recommandations du Défenseur des droits.

Ces mesures devaient couvrir 24 sociétés. Aucune n'est couverte aujourd'hui par un accord QVCT, et nombre de filiales n'ont jamais adhéré aux accords issus de la crise sociale. Demain, aucune mesure de l'accord ne s'appliquera. Et rien ne garantit qu'une nouvelle négociation s'ouvre, ni qu'elle donne mieux.

**LE SOCLE COMMUN DE DROITS
EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR
LES SALARIÉS DU GROUPE EN
FRANCE N'EXISTE DONC
TOUJOURS PAS.**

